

12)

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22) Date de dépôt : 21.07.06.

30) Priorité :

43) Date de mise à la disposition du public de la demande : 25.01.08 Bulletin 08/04.

56) Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du présent fascicule*

60) Références à d'autres documents nationaux apparentés :

71) Demandeur(s) : DEMELA DAVID FRANCOIS — FR.

72) Inventeur(s) : DEMELA DAVID FRANCOIS.

73) Titulaire(s) :

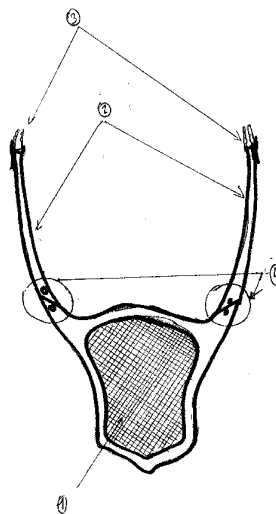
74) Mandataire(s) : DEMELA DAVID.

54) **MASQUE DE PROTECTION BUCCAL POUR CYCLISTES.**

57) Masque de protection buccal intégré ou fixé à une paire de lunettes ou un casque de vélo.

L'invention permettra aux coureurs cyclistes d'éviter d'avaler des insectes volants.

Le masque de protection buccal est constitué de deux branches (2) d'une grille (1) de deux charnières (4) et de deux fixations (3) pour les modèles à fixer sur les lunettes ou casques de vélo.



- 1 -

La présente invention est un masque de protection buccal pour cyclistes.

Ce masque à pour but de faire écran devant la bouche des cyclistes de tous les corps étrangers tel que les insectes volants éclaboussures de boue ou d'eau. Ce dispositif empêchera les cyclistes de les avaler.

Après sondage, il a été démontré que le cycliste lors de sa course, en pleine vitesse pouvait avaler des insectes volants tel que les mouches guêpes ou bien de la boue pour les courses sur terrain boueux.

Les dessins annexés illustrent l'invention à titre d'exemple non limitatif :

- 10
- œ la figure 1 représente un masque buccal seul
 - œ la figure 2 représente un masque buccal adaptable au casque de vélo
 - œ la figure 3 représente un masque buccal intégré moulé à la paire de lunettes
 - œ la figure 4 représente un masque buccal adaptable à la paire de lunettes avec une position relevé de la grille de protection.

- 15
- Le masque de protection buccal pourra se fabriquer en matière plastique, nylon, acétate de cellulose ou SPX se composera d'une grille(1)fig1 de deux branches(2)fig1 soit moulé fig 3 et 2 soit fixé au lunettes ou casque de vélo fig 2 et 4.

Le masque de protection buccal fera corps, sera intégrer, moulé directement à la paire de lunettes ou au casque de vélo.

- 20
- Les moyens de fixation à titre d'exemple seront des pinces, clips ou bouton presseur pour les modèles sur casques de vélo.

La grille de protection(1) pourra se relever fig4 par un système de charnières(4)se trouvant à la base des branches et sur la partie supérieur de la grille.

REVENDICATIONS

5

10

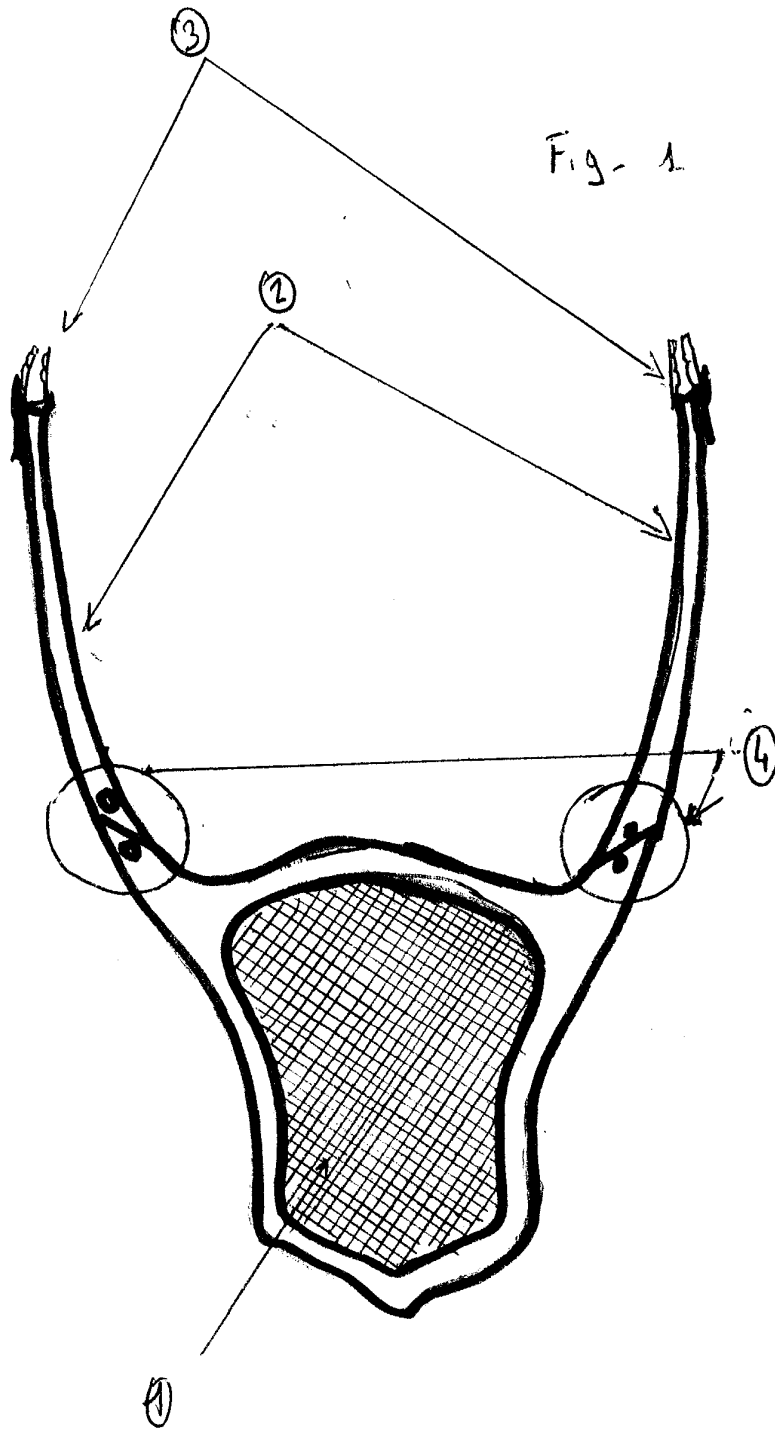
15

20

25

- 1) Masque de protection buccal pour cycliste destiné à protéger la bouche des cyclistes contre les insectes volants et éclaboussures de boue ou d'eau caractérisé en ce qu'il comporte une grille de protection (réf .1, Fig ¼) et deux branches de fixation (réf .2 , Fig ¼) à un casque ou une paire de lunettes pour vélo ;
- 2) Masque selon la revendication 1 caractérisé en ce qu'il est moulé et intégré au casque ou lunettes de vélo;
- 3) Masque selon la revendication 1 caractérisé en ce qu'il comporte des moyens de fixation, de type pinces ou boutons, lui permettant d'être attaché au casque ou lunette de vélo ;
- 4) Masque selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce qu'il comporte deux charnières (réf. 4, Fig. ¼) destinées à relever la grille de protection (réf .1 , Fig ¼) par rapport au deux branches de fixation (réf. 2 , Fig ¼);
- 5) Masque selon la revendication 4 caractérisé en ce que les deux charnières (réf. 4 Fig. ¼) sont situés sur la partie supérieure de la grille de protection (réf. 1 Fig. ¼) et sur la partie basse des deux branches de fixation (réf. 2, Fig ¼).

1/4

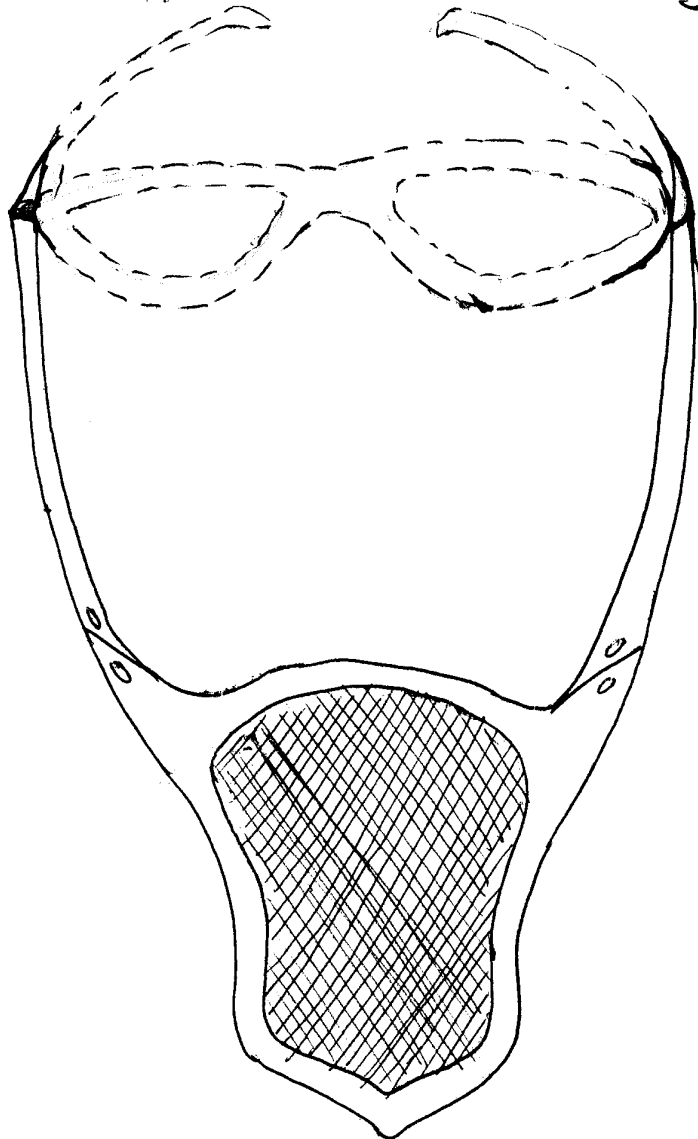


2/4



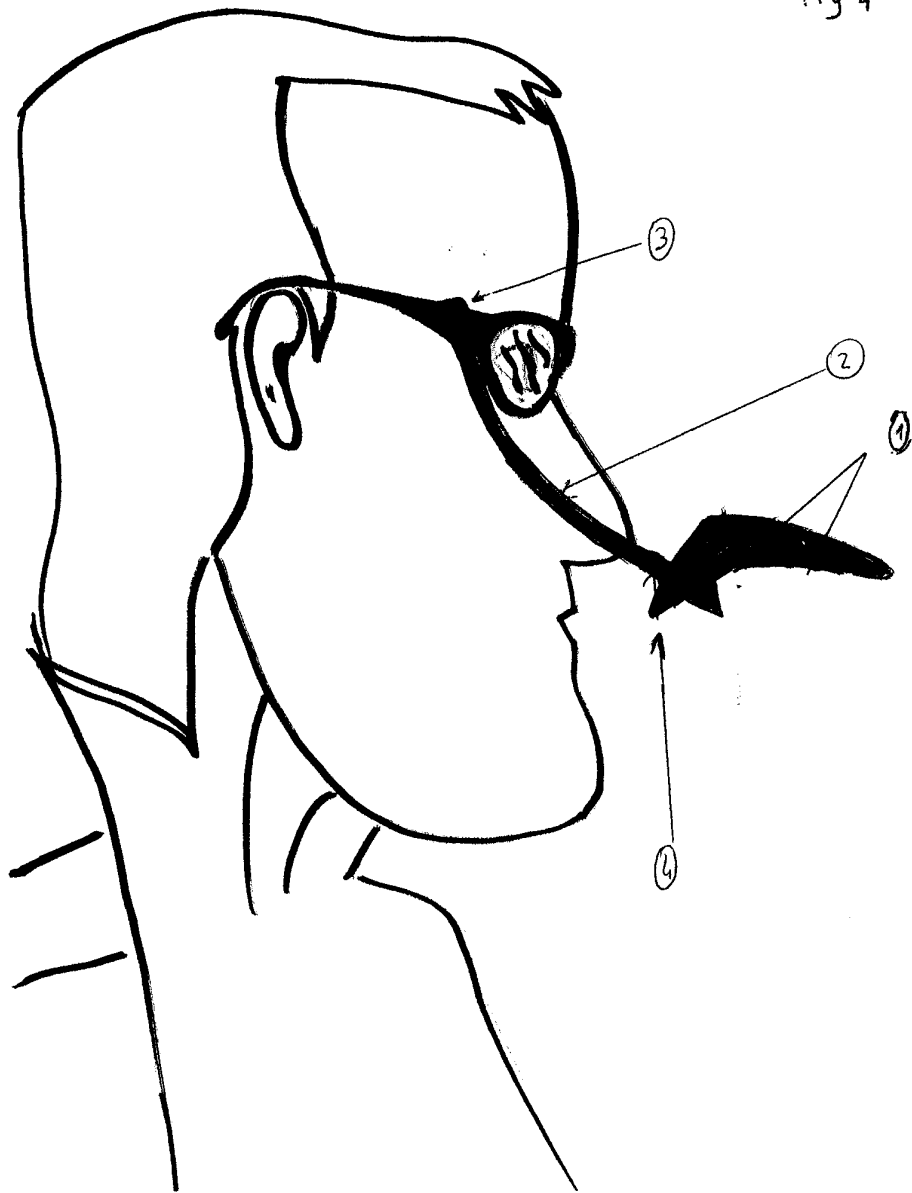
3/4

Fig 3



4/4

Fig 4



**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 0606631 FA 682482**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du 15-02-2007

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
DE 353305 C	12-05-1922	AUCUN	
GB 2316324 A	25-02-1998	AUCUN	
DE 102004025905 B3	03-11-2005	AUCUN	
DE 102004029169 A1	29-12-2005	AUCUN	
US 4653124 A	31-03-1987	AT 388659 B	10-08-1989
		AT 193986 A	15-01-1989
		DE 3617001 A1	22-01-1987
		JP 62084758 A	18-04-1987